



Enseignement obligatoire /
DGEO
Service de la direction générale
Chemin de l'Echo 5A
1213 Onex

Genève, le 30 avril 2020

N/réf. : ES/

Concerne : COVID-19 Protocole de reprise de l'école à l'EO dès le 11 mai 2020

Table des matières

1. Préambule.....	2
2. Scénarios non retenus	3
3. Scénario proposé pour l'enseignement primaire.....	4
3.1. Calendrier opérationnel	4
3.2. Postulats d'enseignement - évaluation	4
3.3. Analyse préalable des paramètres et risques.....	5
3.4. Introduction au scénario	7
3.5. Modèle	7
3.6. Scénario : 50% de temps d'enseignement en présentiel	7
3.7. Analyse du scénario.....	11
4. Scénario proposé pour le cycle d'orientation	12
4.1. Calendrier opérationnel	12
4.2. Postulats d'enseignement - évaluation	12
4.3. Analyse préalable des paramètres et risques.....	13
4.4. Introduction au scénario	14
4.5. Scénario : 50% de temps d'enseignement en présentiel	15
4.6. Analyse du scénario.....	20

1. PREAMBULE

Le concept ci-après de reprise de l'école prévu le 11 mai prochain vise à répondre à deux enjeux prioritaires en lien avec les orientations du Conseil fédéral.

- D'une part, les enfants ont besoin du cadre scolaire pour reprendre le fil de leur construction identitaire personnelle et individuelle, retrouver un rythme ordinaire et une dynamique collective. L'école à distance, mise en place depuis le 16 mars 2020, a mis en lumière la capacité de réaction et les compétences très importantes déployées par l'ensemble des professionnel-le-s de l'école, les familles et les élèves. Néanmoins, cette période a également pointé des limites importantes malgré les dispositifs mis en place pour tenter de répondre aux besoins de toutes les familles, en particulier les plus vulnérables. L'école en présentiel répond en effet à un objectif que la forme d'organisation actuelle, à distance, ne semble pouvoir atteindre aujourd'hui : l'égalité des chances pour toutes et tous face aux apprentissages et aux enjeux éducatifs.
- D'autre part, il s'agit de garantir le respect des mesures de protection et de prévention sanitaires en milieu scolaire préconisées par l'OFSP, pour l'ensemble des élèves, des professionnel-le-s et des adultes qui fréquentent l'école.

Pour répondre à ce double enjeu, ce concept de reprise repose sur trois principes : qualité, souplesse et déploiement échelonné.

- Le dispositif **privilégie la qualité** du lien pédagogique entre l'enseignant-e et l'élève permettant ainsi à chacun-e, et en priorité aux plus fragiles, d'avoir une réponse pédagogique adaptée à ses besoins y compris pour les plus jeunes. Il permet aussi la protection de certain-e-s élèves, pour lequel-le-s un bon équilibre entre le temps à la maison ou en institution et le temps scolaire est fondamental.
- Le dispositif, souple, **s'adapte** aux familles, au gré du rythme de reprise des parents sur leur lieu de travail. En ce sens, un dispositif d'accueil minimal pour les élèves sans solution de garde ou pour lequel-le-s la scolarisation est prioritaire sera mis en place selon les besoins identifiés à l'enseignement primaire. Cette modalité constitue donc une contribution importante à une attente majeure en termes sociétaux et économiques.
- Le déploiement du dispositif est **échelonné** afin de répondre à l'enjeu de protection et de prévention susmentionné. L'ouverture de l'école est certes complète, mais avec des effectifs réduits au quotidien et une reprise progressive, permettant une limitation des flux dans les transports, aux abords des écoles et dans leur périmètre.

Sur la base d'un consensus scientifique autour du faible risque encouru par les élèves, et notamment les plus jeunes, en matière de transmission du virus et de développement de symptômes, ces principes visent à rassurer et à accompagner la population sur la reprise des cours dans le contexte d'une pandémie.

Il est désormais essentiel de s'assurer que les règles d'hygiène recommandées par l'OFSP font l'objet d'un enseignement au personnel des écoles, puis aux élèves, et qu'elles fassent partie du rituel d'entrée en classe et autres points sensibles (en particulier l'hygiène des mains).

Ce dispositif fait l'objet d'un suivi régulier, avec un bilan à chaque quinzaine, dans le but d'ajuster et valider les modalités en apportant les régulations nécessaires jusqu'à la fin de

cette année scolaire et en prévision d'une rentrée dont les enjeux notamment épidémiologiques ne sont pas encore connus.

Ce concept a d'ores et déjà le soutien du médecin cantonal et va dans le sens des discussions qui ont eu lieu dans les différentes instances inter cantonales. Le DIP espère que ces modalités de reprise de l'école, en ces temps exceptionnels, puissent également recueillir le soutien de la grande majorité.

2. SCENARIOS NON RETENUS

Dans le cadre de la reprise de l'école le 11 mai, différents scénarios ont été élaborés. Certains d'entre eux ont été écartés, ne pouvant répondre entièrement aux mesures édictées par le Conseil fédéral et aux objectifs et enjeux susmentionnés.

- **Reprise totale pour l'ensemble des élèves de l'enseignement obligatoire** : Ce scénario présente l'avantage de remettre l'ensemble des élèves dans une organisation ordinaire. S'il privilégie la prise en charge quantitative, il diminue la qualité de la protection, de la prévention et du lien pédagogique. En effet, une reprise totale impliquerait le déplacement massif et simultané de 50'000 élèves et 4'500 enseignant-e-s réparti-e-s sur l'ensemble du canton, sans tenir compte des déplacements des parents. Par ailleurs, les bâtiments de l'enseignement obligatoire sont actuellement saturés et ne permettent pas une répartition différente dans les locaux. En outre, les transports publics feraient également face à un afflux massif d'adolescent-e-s pendant les heures de pointes et une organisation conséquente serait à mettre en place. Le passage des douanes pour environ 3'000 élèves (public et privé) serait également problématique et impliquerait un prolongement de l'attente. Enfin, les règles sanitaires, telles que la distance minimale de deux mètres entre adultes, seraient difficiles à respecter dans le cadre d'une reprise totale.
- **Enseignement primaire sur la base du volontariat** : Ce scénario, même s'il répond individuellement aux besoins individuels des familles et qu'il réduit fortement la volumétrie des élèves et des enseignant-e-s sur les sites, se confronte à certaines problématiques. En effet, la suspension volontaire de l'école obligatoire ne répond pas au cadre légal et compromet la transition avec la prochaine rentrée scolaire. De plus, ce scénario ne donne aucune vision sur la gestion des flux et donc des mesures de sécurité à instaurer pour les élèves. Sur le plan pédagogique, il créerait des inégalités par rapport au suivi des enseignements et des objectifs qui seront définis en coordination avec la CIIP.
- **Enseignement primaire avec un nombre maximal d'élèves par classe** : Cette variante (par exemple groupe classe maximum de 12 élèves) n'a pas été retenue car pas soutenue par les autorités sanitaires qui rappellent le faible risque encouru par les élèves en matière de transmission du virus et de développement de symptômes. Par ailleurs il aurait eu un impact négatif sur la disponibilité des locaux et sur l'organisation scolaire obligeant parfois à créer des groupes supplémentaires dans des classes devant intégrer un nombre relativement important d'élèves à plein temps (accueil minimal maintenu) en sus du demi groupe préconisé.
- **Cycle d'orientation avec un rythme à mi-temps 2 semaines sur 3** : ce scénario présente l'important avantage de limiter le nombre d'élèves total (1/3 au lieu que la

moitié) et d'enseignants (moins de la moitié) présents sur site et dans les transports au même temps. L'impact reste néanmoins marginal et surtout implique un scénario relativement complexe et peu lisible d'une part et ne garantissant pas la reprise de la continuité pédagogique qui est l'un des objectifs premiers de cette reprise.

- **Cycle d'orientation limité aux élèves de 11e et aux élèves en difficulté** : Ce scénario présente l'avantage de limiter le flux d'élèves. En revanche, puisque seule une partie de la population aurait besoin de venir à l'école, il ne permet pas d'assurer l'équité de traitement de l'ensemble des élèves. En outre, il stigmatise davantage les élèves en difficulté.

3. SCENARIO PROPOSE POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Il est à relever que les gestes barrière (se laver les mains avec du savon, tousser dans son coude, respecter une distance sociale entre adultes) font partie intégrante des modèles proposés ainsi que la désinfection des classes, des poignées, etc.

La réouverture des écoles devrait en outre tenir compte des enjeux de la préparation de la rentrée 2020-2021 dans un contexte déjà rendu complexe par les mesures d'économie.

3.1. Calendrier opérationnel

- 27.04.2020-08.05.2020 : poursuite de l'enseignement à distance,
- 29.04.2020 : décision du CF,
- 30.04.2020 : décision du CE genevois et communication aux directions,
- 04.05.2020 : communication aux parents,
- 11.05.2020-26.06.2020 : ouverture des écoles, avec fréquentation partielle des élèves, selon le scénario retenu,
- 11.05.2020 : reprise par alternance 1P-8P (analyse préalable sanitaire et organisationnelle)
- 25.05.2020 : possible reprise complète

3.2. Postulats d'enseignement - évaluation

Les élèves suivent l'enseignement à distance depuis le 16 mars 2020, avec pour consigne de maintenir et consolider les connaissances et les compétences enseignées sur les deux premiers trimestres en classe. Dès le 20 avril 2020, de nouvelles connaissances sont introduites, en se centrant sur les apprentissages prioritaires pour chacune des années de scolarité. Ces apprentissages, ainsi que les séquences pédagogiques, ont été identifiés par les différents relais pédagogiques et sont mis à disposition des enseignant-e-s depuis le 24 avril 2020, afin de garantir, autant que possible, une certaine cohérence cantonale.

Lors du retour à l'école, avant d'introduire de nouvelles connaissances, la première semaine est consacrée à :

- accueillir les élèves ;
- rétablir le contact ;
- mettre en place pour tous les bonnes pratiques en matière de gestes et comportement de protection et prévention;
- effectuer un bilan diagnostique des connaissances ;
- apporter les régulations nécessaires.

Le troisième trimestre n'est évalué que de manière formative. Les enseignant-e-s sont encouragé-e-s à poursuivre à cet effet l'utilisation des outils et ressources développés dans la période d'école à distance (GRAASP, FORMS, CORTEX, ...).

Les conditions de sécurité sanitaires dictées par l'OFSP sont réunies pour un retour à l'école. La mesure de protection la plus importante restant l'hygiène des mains, les écoles disposent soit de lavabos et de savon en suffisance, soit de solution hydro alcoolique. Les recommandations des autorités sanitaires en matière de distance sociale sont respectées. Compte tenu de la situation inédite, il va de soi qu'une analyse en continu du dispositif est effectuée en collaboration avec l'ensemble des acteurs et actrices du terrain afin de permettre les régulations nécessaires au maintien de la sécurité de chacun-e.

3.3. Analyse préalable des paramètres et risques

1. **La sécurité du personnel** et des élèves doit être garantie et les mesures sanitaires doivent être respectées (distanciation sociale entre adulte et enfants, hygiène des mains, ...).

► **Mesures proposées :**

- Le temps d'enseignement est limité à quatre demi-journées pour les élèves, ainsi, tous les élèves ne sont pas présents simultanément dans les classes.
- Les déplacements des élèves au sein de l'école sont diminués au maximum, les cours ayant lieu à l'extérieur de la classe sont supprimés (éducation physique, rythmique, musique, activités créatrices et manuelles, etc.).
- Règles de fonctionnement : différencier porte d'entrée et de sortie / marquage au sol de mise à distance / barrière de cheminement / règle distance sociale à tout moment (pause, ...), règles salle des maîtres, etc.
- Mesures de protection physique (plexiglas pour les secrétariats, l'économat et la médiathèque, limitation du nombre d'élèves "servis" en même temps).
- Intensification des mesures de nettoyage (poignée de portes et tables / WC / vestiaires / téléphones / matériel informatique, mopieurs, ...).
- Bureaux : une personne à la fois et prévoir une salle pour les entretiens à plus de deux personnes.
- Salle des maîtres : 5-8 personnes maximum avec respect de la distance sociale, attention aux ordinateurs et mopieurs (désinfection systématique des mains et des claviers).

2. Certains enseignant-e-s et autres membres du personnel scolaire sont eux-mêmes **vulnérables** et doivent pouvoir continuer à travailler à distance.

► **Mesures proposées :**

- Les enseignant-e-s vulnérables gèrent l'enseignement à distance des élèves vulnérables, qui restent à domicile. Cela implique qu'ils ou elles travaillent avec des élèves qui ne sont pas forcément dans leur classe. Impact financier dû au remplacement de ces enseignant-e-s en classe.
- Les membres du PAT travaillent à distance.

3. Certains élèves sont eux-mêmes **vulnérables**.

► **Mesures proposées :**

- L'enseignement à distance se poursuit pour ces élèves.

4. En fonction du nombre d'enseignant-e-s vulnérables, le nombre de **remplaçant-e-s** à trouver peut représenter un risque.

► **Mesures proposées :**

- Augmentation de taux d'activité d'enseignant-e-s volontaires.
- Possibilité de faire appel aux stagiaires de la Formation des enseignants du primaire.

5. Dans la mesure où tous les élèves ne viennent pas à plein temps, mais qu'un service minimum doit être assuré, un risque de manque de **locaux** doit être pris en considération.

► **Mesures proposées :**

- Analyse à faire localement.
- Utilisation des salles de jeux, rythmique, gymnastique, locaux de travaux manuels, ateliers du livre, ... pour l'accueil minimal.
- Cas échéant, une coordination avec les communes peut être nécessaire.

6. Un risque psychologique est à prendre en compte (on passe de "restez chez vous" à un retour à l'école).

► **Mesures proposées :**

- La première quinzaine de retour à l'école doit permettre d'accueillir pleinement les élèves.
- Les collaborateurs rattachés aux écoles et les cellules d'urgence du SSEJ et l'OMP sont en soutien pour suivre les situations d'élèves sensibles.

7. Quid des parents/frères/sœurs vulnérables qu'un élève pourrait contaminer au retour de l'école ?

► **Mesures proposées :**

- Cette analyse est de la compétence du médecin traitant. L'élève suit, si cela est préconisé par ledit médecin et le cas échéant, l'école à distance.

8. Distanciation sociale des parents lorsqu'ils amènent ou viennent chercher leur enfant à l'école.

► **Mesures proposées :**

- Organisation de pédibus supplémentaires.
- Limiter les entrées des parents dans les bâtiments scolaires, y compris pour les rendez-vous avec les enseignant-e-s et les directions d'établissement (le contact électronique ou téléphonique doit être privilégié).
- Demander aux parents de rester à l'extérieur du périmètre de l'école, de respecter un rayon de deux mètres entre elles et eux et de ne pas se réunir à plus de cinq près de l'école. Mettre en place une collaboration entre les communes et les établissements scolaires le cas échéant dans cet objectif.

9. Mobilisation des personnes vulnérables pour assurer les trajets des plus jeunes élèves entre la maison et l'école.

► **Mesures proposées :**

- Organisation de pédibus supplémentaires.

10. Gestion du parascolaire

► **Mesures proposées :**

- Une coordination avec le GIAP et les communes est nécessaire pour l'accueil parascolaire et le restaurant scolaire.

11. Gestion des absences des élèves

► **Mesures proposées**

- L'obligation de scolarité dans le cadre donné doit être respectée (présence obligatoire des élèves dans les heures dévolues).
- Les absences des élèves sont consignées dans le registre (sur le temps de présence obligatoire uniquement), un dialogue famille école est établi dans ce type de situations en particulier.

3.4. Introduction au scénario

Le scénario développé ci-dessous vise à :

- offrir une prestation d'enseignement minimale de 50% à chaque élève de la 1P à la 8P, de manière progressive,
- réduire le nombre d'élèves présents simultanément dans la classe et dans l'école,
- limiter les flux d'élèves au sein des bâtiments,
- offrir un horaire identique à tous les groupes d'élèves, dans le but de permettre la prise en charge des élèves également par les pédibus et le parascolaire,
- engager l'ensemble des professionnel-le-s de l'enseignement (titulaires, enseignant-e-s complémentaires, ECSP, ECSL, MDAS, ECA, éducateurs/-trice) en respectant le taux enseignant-e-s vs élèves (28 périodes vs 32 périodes).

L'enseignement en classe est prévu sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) pris en charge par l'enseignant-e titulaire. Ainsi, au cycle moyen, l'horaire des enseignant-e-s pourrait être modifié.

Un accueil minimal, assuré par les MDAS et les enseignant-e-s complémentaires, voire par les ECSP et ECSL si besoin, est mis en place à l'attention des élèves lorsqu'ils ne sont pas en classe avec leur enseignant-e titulaire. Un accueil minimal est également proposé le mercredi matin pour les élèves du cycle moyen.

Seuls des principes généraux sont posés ici, chaque direction d'établissement doit faire une analyse de son contexte local (ressources humaines, nombre de classes, nombre d'élèves, nombre d'enseignants et d'élèves vulnérables, locaux à disposition,...) pour mettre œuvre le retour à l'école.

3.5. Modèle

Ce modèle propose une reprise des cours à mi-temps pour tous les élèves (un demi-groupe le matin, un demi-groupe l'après-midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis), avec un accueil minimal sur l'autre demi-journée pour les enfants des parents qui doivent travailler. L'enseignement à distance pour les élèves vulnérables se poursuit. Une offre supplémentaire, prise en charge par les ECSP, ECSL et ECA, est proposée aux élèves en difficulté. Les MDAS et les enseignant-e-s complémentaires, voire les ECSP et les ECSL si nécessaire, sont mis-es à contribution pour l'accueil minimal, lequel pourrait rapidement concerner un nombre important d'élèves.

3.6. Scénario : 50% de temps d'enseignement en présentiel

Modèle enseignement à mi-temps pour tous les élèves

<p>Vision : Chaque élève a droit à une 1/2 journée d'enseignement sur 4 jours, dans le respect des mesures sanitaires. L'enseignement se déroule exclusivement en classe, sous la conduite du/de la/des titulaire(s).</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétablir les contacts en présentiel avec les élèves • Apporter les régulations nécessaires suite à l'école à distance <p>Poursuivre l'enseignement des notions prioritaires de l'AdS en cours après la première semaine</p>
<p>Années de scolarité (AdS) concernées : 1P-8P</p>	<p>Modèle par phase : progression dans le taux de reprise selon les AdS</p>

Gestion des cours

<p>Enseignement (par le/la titulaire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi, mardi, jeudi, vendredi • 2 groupes d'élèves par classe : <ul style="list-style-type: none"> • 9h-11h30 avec accueil (dès 8h) ou • 13h30-16h <p>En classe</p>
<p>Accueil minimal (par l'enseignant-e complémentaire et/ou le/la MDAS et/ou l'ECSP/ECSL)</p>	<p>L'autre demi-journée, les élèves sont à domicile.</p> <p>Un accueil minimal est organisé pour les élèves des parents qui travaillent (y compris le mercredi matin pour les élèves du cycle moyen).</p>
<p>Groupe de renforcement (par l'ECSP et/ou l'ECSL) – si les ressources humaines et spatiales le permettent</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les élèves en difficulté • Sur la demi-journée à domicile • Par période de 45 minutes <p>→ pour autant que les ECSP/ECSL ne doivent pas assumer l'accueil minimal</p> <p>→ pour autant que des locaux soient disponibles</p>
<p>Classes d'accueil</p>	<p>La situation des élèves de classes d'accueil est évaluée afin de trouver la meilleure prise en charge possible, mais la prise en charge par l'ECA sera privilégiée.</p>
<p>Statut du mercredi matin (par l'enseignant-e complémentaire et/ou le/la MDAS et/ou l'ECSP/ECSL)</p>	<p>Uniquement accueil minimal pour les élèves du cycle moyen (afin de respecter le taux enseignant-e-s vs élèves - 28 périodes vs 32 périodes).</p>
<p>Modalités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Désignation des demi-groupes selon organisation interne de l'établissement • Inscription aux groupes de soutien selon modalité interne de l'établissement • Organisation de l'accueil minimal selon modalité interne de l'établissement

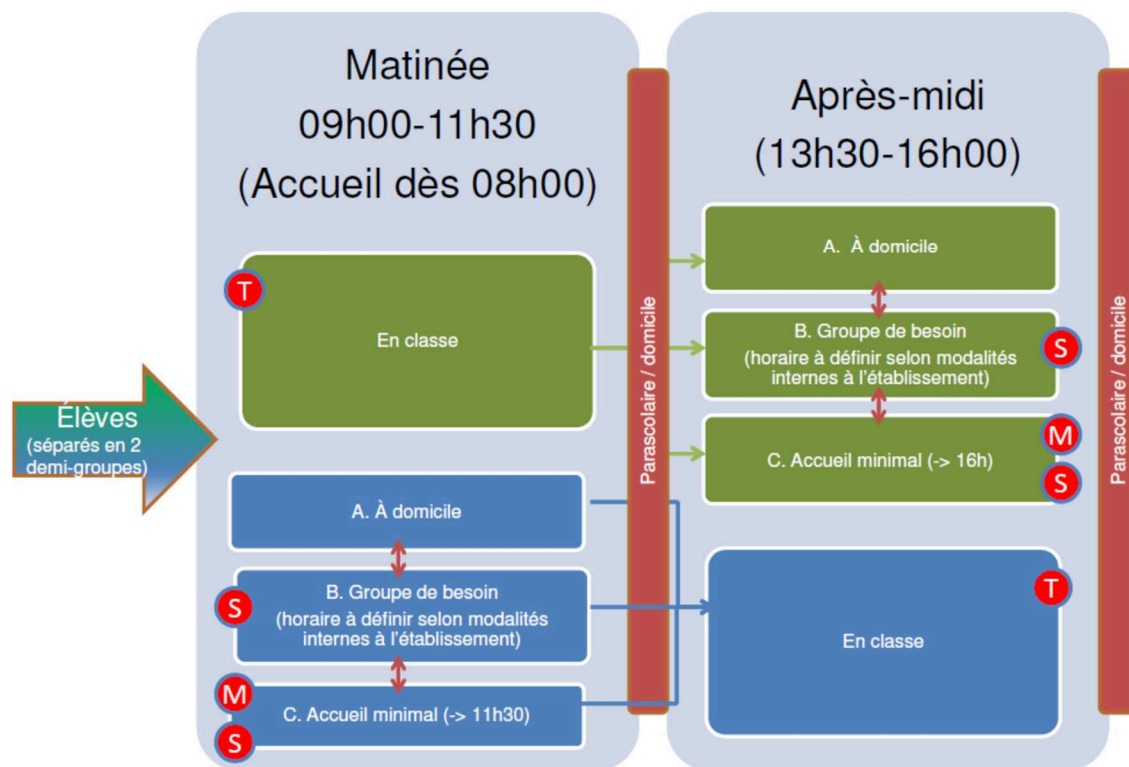
Gestion pédagogique

Pédagogie privilégiée	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement des objectifs prioritaires de l'AdS en cours • Apprentissage collaboratif / duo d'élèves / tutorats entre pairs
Évaluation	Évaluation formative avec information aux parents
Travaux à domicile	Devoirs possibles (consolidation de la lecture par exemple)
Récréations	Pas de récréation simultanée pour l'ensemble des classes. Pause à faire en classe ou à l'extérieur (tournus à prévoir). A discuter selon les réalités locales.
Éducation physique, musique, rythmique, salle de jeux, AV & ACM	Suspension des cours qui ont lieu en dehors de la classe (sur le temps d'enseignement)

Gestion des ressources humaines

Enseignant-e-s titulaires	<ul style="list-style-type: none"> • En charge de l'enseignement en classe (deux groupes d'élèves, l'un le matin, l'autre l'après-midi) • Modification des horaires de travail possible, essentiellement pour les enseignant-e-s du cycle moyen (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
MDAS et enseignant-e-s complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • En charge de l'accueil minimal • Modification des horaires de travail possible
ECSP/ECSL	<ul style="list-style-type: none"> • En charge de l'accueil minimal et/ou du soutien aux élèves en difficulté (selon horaire à définir) • Modification des horaires de travail possible
ECA	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des élèves de classe d'accueil.
Enseignant-e-s vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de l'enseignement à distance pour les élèves vulnérables • Gestion d'autres élèves que ceux/celles de sa classe uniquement

Représentation visuelle du modèle



T **Titulaire de classe** : les lu, ma, je, ve (un groupe d'élèves le matin, un groupe d'élèves l'après-midi)

M **MDAS/Enseignant-e complémentaire** : En charge de l'accueil minimal (lu, ma, me, je, ve)

S **ECSP/ECSL** : En charge de l'accueil minimal (lu, ma, me, je, ve) et/ou du soutien aux élèves en difficulté

ECA : Prise en charge des élèves de classe d'accueil (à 50%).

Enseignant-e-s vulnérables : en charge de l'enseignement à distance pour les élèves vulnérables

Étapes de mise en œuvre

Le retour à l'école se fait par étapes. Différentes temporalités, de la plus lente à la plus rapide, sont proposées ci-dessous et une organisation cantonale devra être retenue. L'ensemble du dispositif sera évalué toutes les deux semaines en lien avec les recommandations sanitaires. Ce qui peut être préconisé à ce stade sous réserve de l'évaluation ici mentionnée

Semaine du 4 au 8 mai 2020	Organisation interne dans les établissements et informations parents
Du 11 mai au 22 mai 2020	Cours à 50% 1P-8P
Dès le 25 mai 2020	Reprise complète possible sous réserve de la situation sanitaire et de l'organisation scolaire.

3.7. Analyse du scénario

Avantages	<ul style="list-style-type: none"> ● Distanciation adulte-enfants vs élève-élève facilitée ● Reprise progressive ● Moins d'élèves présent-e-s à la fois ● Enseignement plus individualisé ● Concerne l'ensemble des élèves (équité) ● Prise en compte des besoins des élèves en difficulté
Désavantages	<ul style="list-style-type: none"> ● Charge organisationnelle accrue au sein de l'établissement : <ul style="list-style-type: none"> - Répartition des élèves en deux demi-groupes à prévoir en tenant compte des fratries - Organisation de la prise en charge de l'accueil minimal - Organisation des groupes de renforcement (avec des déplacements d'élèves pour 45 minutes) - Organisation spatiale de l'accueil minimal ● Modification possible des horaires de travail du personnel enseignant
Risques	<ul style="list-style-type: none"> ● Santé du corps enseignant : <ul style="list-style-type: none"> - Distanciation adulte-élèves difficile, voire impossible à respecter avec des élèves du cycle élémentaire ou si des soins sont à apporter à un élève ● Déplacement d'élèves pour 45 minutes pour les groupes de renforcement (responsabilité du trajet ?) ● Manque de locaux disponibles pour assurer l'accueil minimal ● Coût du remplacement des enseignant-e-s vulnérables ● Nombre élevé de remplaçant-e-s à trouver

Suites à donner

- Évaluer les ressources humaines pour la mise en place des groupes de soutien et l'accueil minimum
- Évaluer le nombre d'enseignant-e-s et d'élèves vulnérables
- Évaluer avec le GIAP les possibles liés au parascolaire et restaurant scolaire
- Trouver des possibilités de locaux supplémentaires
- Consulter l'IUFE pour l'éventuel recours aux stagiaires de la FEP

4. SCENARIO PROPOSE POUR LE CYCLE D'ORIENTATION

Il est à relever que les gestes barrière (se laver les mains avec du savon, tousser dans son coude, respecter une distance sociale entre adultes) font partie intégrante des modèles proposés ainsi que la désinfection des classes, des poignées, etc.

La réouverture des écoles devrait en outre tenir compte des enjeux de la préparation de la rentrée 2020-2021 dans un contexte déjà rendu complexe par les mesures d'économie.

4.1. Calendrier opérationnel

- 27.04.2020-08.05.2020 : poursuite de l'enseignement à distance,
- 29.04.2020 : décision du CF,
- 30.04.2020 : décision du CE genevois et communication aux directions,
- 04.05.2020 : communication aux parents,
- 11.05.2020- 26.06.2020 : ouverture des écoles, selon le scénario retenu,

4.2. Postulats d'enseignement - évaluation

Les élèves suivent l'enseignement à distance depuis le 16 mars 2020, avec pour consigne de maintenir et consolider les connaissances et les compétences enseignées sur les deux premiers trimestres en classe. Dès le 20 avril 2020, de nouvelles connaissances sont introduites, en se centrant sur les objectifs prioritaires pour chacune des années de scolarité. Ces objectifs, ainsi que les séquences d'apprentissage, ont été identifiés par les différents relais pédagogiques et seront mis à disposition des enseignant-e-s dès le 24 avril 2020, afin de garantir, autant que possible, une certaine cohérence cantonale.

Lors du retour à l'école, on prendra le temps durant **la première quinzaine** de :

- accueillir les élèves,
- rétablir le contact,
- fixer les règles avec les élèves,
- mettre en place pour tous les bonnes pratiques en matière de gestes et comportement de protection et prévention;
- effectuer un bilan diagnostique des connaissances,
- apporter les régulations nécessaires.

Le troisième trimestre n'est évalué que de manière formative. Les enseignant-e-s sont encouragé-e-s à poursuivre à cet effet l'utilisation des outils et ressources développés dans la période d'école à distance (CLASSROOM, FORMS, CORTEX...).

Les conditions de sécurité sanitaires dictées par l'OFSP sont réunies pour un retour à l'école. La mesure de protection la plus importante restant l'hygiène des mains, les écoles disposent soit de lavabos et de savon en suffisance, soit de solution hydro alcoolique. Les recommandations des autorités sanitaires en matière de distance sociale sont respectées. Compte tenu de la situation inédite, il va de soi qu'une analyse en continu du dispositif est effectuée en collaboration avec l'ensemble des acteurs et actrices du terrain afin de permettre les régulations nécessaires au maintien de la sécurité de chacun-e.

4.3. Analyse préalable des paramètres et risques

1) **La sécurité du personnel et des élèves** doit être garantie et les mesures sanitaires doivent être respectées (distanciation sociale entre adulte et élèves, hygiène des mains, ...).

► **Mesures proposées :**

- Le temps d'enseignement est limité à des demi-journées pour les élèves, ainsi, tous les élèves ne sont pas présents simultanément dans les classes.
- Règles de fonctionnement : différencier porte d'entrée et de sortie / marquage au sol de mise à distance / barrière de cheminement / règle distance sociale à tout moment (pause, ...), règles salle des maîtres, etc.
- Mesures de protection physique (plexiglas pour les secrétariats, l'économat et la médiathèque, limitation du nombre d'élèves "servis" en même temps).
- Intensification des mesures de désinfection (poignée de portes et tables / WC / vestiaires / téléphones / matériel informatique, mopieurs, ...).
- Bureaux (direction, équipe MPS, économat, etc) : une personne à la fois et prévoir une salle pour les entretiens à plus de deux personnes.
- Salle des maîtres : 5-8 personnes maximum avec respect de la distance sociale, attention aux ordinateurs et mopieurs (désinfection systématique des mains et des claviers).

2) Certains enseignant-e-s et autres membres du personnel scolaire sont eux-mêmes **vulnérables** et doivent pouvoir continuer à travailler à distance.

► **Mesures proposées :**

- Remplacement de ces enseignant-e-s par le service des remplacements. Impact financier dû au remplacement de ces enseignant-e-s en classe.
- Les membres du PAT vulnérables travaillent à distance.

3) Certains élèves sont eux-mêmes **vulnérables**.

► **Mesures proposées :**

- L'enseignement à distance se poursuit pour ces élèves.

4) En fonction du nombre d'enseignant-e-s vulnérables/ou malade/ou autres, le nombre de **remplaçant-e-s** à trouver peut représenter un risque.

► **Mesures proposées :**

- Augmentation de taux d'activité d'enseignant-e-s volontaires.
- Possibilité de faire appel aux stagiaires de l'IUFE.
- Problématique des enfants scolarisé-e-s en France et pas même rythme de reprise.

5) Un risque psychologique est à prendre en compte (on passe de "restez chez vous" à un retour à l'école).

► **Mesures proposées :**

- La première quinzaine de retour à l'école doit permettre d'accueillir pleinement les élèves.

- L'équipe médico-psycho-sociale pourra suivre les situations d'élèves sensibles en leur proposant des entretiens sur la demi-journée hors classe.

6) Quid des parents/frères/sœurs vulnérables qu'un élève pourrait contaminer au retour de l'école ?

► **Mesures proposées :**

Cette analyse est de la compétence du médecin traitant. L'élève suit, si cela est préconisé par ledit médecin et le cas échéant, l'école à distance

7) Distanciation sociale des élèves lorsqu'ils viennent à l'école (gestion des flux).

► **Mesures proposées :**

- Limiter et organiser les entrées des élèves par année de scolarité (AdS) dans les bâtiments scolaires.
- Les élèves restent dans leur salle, les enseignant-e-s se déplacent.
- Pour les rendez-vous avec les parents, le contact électronique ou téléphonique doit être privilégié.
- Attention à porter sur les zones à risques :
 - Chemin de l'école (déclinaison selon distance, moyen de transport, densité de population possible, ...),
 - Entrée/ sortie de classe,
 - Toilettes,
 - Fin de l'école (sortie et concentration parents qui attendent / regroupement d'élèves),
 - Cours en dehors des salles de classes ordinaire (sport, musique, sciences, AV, AT, Aula, ...).

8) Gestion des absences des élèves

► **Mesures proposées**

- L'obligation de scolarité dans le cadre donné doit être respectée (présence obligatoire des élèves dans les heures dévolues).
- Les absences des élèves sont consignées dans memo (sur le temps de présence obligatoire uniquement). Un dialogue famille école est établi dans ce type de situations en particulier.

9) Gestion des transports

► **Mesures proposées**

- Une coordination avec les TPG est nécessaire, afin d'assurer le transport du domicile à l'école.

4.4. Introduction au scénario

Au regard de ces analyses, le scénario développé ci-dessous vise à :

- offrir une prestation d'enseignement minimale de 50% à chaque élève, de manière progressive,
- éviter une forme de stigmatisation des élèves les plus faibles; s'adresser à tous les élèves,
- réduire le nombre d'élèves présents simultanément dans la classe et dans l'école,
- limiter les flux d'élèves au sein des bâtiments,
- éviter la création de nouveaux horaires et groupes classe,
- engager l'ensemble des professionnel-le-s de l'enseignement (équipes pédagogiques, équipe médico-psycho-sociale, PAT),
- privilégier une organisation compréhensible et facile à communiquer.

Seuls des principes généraux sont posés ici, chaque direction d'établissement doit faire une analyse de son contexte local (ressources humaines, nombre de classes, nombre d'élèves, nombre d'enseignants et d'élèves vulnérables, locaux à disposition, gestion et accès au matériel...) pour mettre œuvre le retour à l'école.

4.5. Scénario : 50% de temps d'enseignement en présentiel

L'enseignement en classe est prévu sur cinq jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) pris en charge par l'équipe pédagogique. Ainsi, l'horaire des enseignant-e-s ne sera pas modifié.

Chaque classe est séparée en deux demi-groupes. L'un vient le matin, l'autre l'après-midi pour suivre les cours ordinaires (mercredi inversé). La semaine suivante, les groupes s'alternent. Ainsi, sur la quinzaine, les deux groupes auront suivi les mêmes cours, avec seize périodes par semaine.

Ainsi l'effectif maximal dans les classes sera en principe de :

- 7 élèves en R1-CT
- 9 élèves en R2-LC
- 12 élèves en R3-LS

Le dispositif concerne ainsi toutes les classes et implique la présence de 40 à 50 enseignant-e-s et de 380 jeunes dans les locaux.

Scénario : 50% de temps d'enseignement en présentiel	
<p>Vision : Chaque élève a droit à l'ensemble des enseignements sur une quinzaine, avec une régularité quotidienne en classe</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétablir les contacts en présentiel avec les élèves • Reprendre des habitudes scolaires quotidiennes • Apporter les régulations nécessaires suite à l'école à distance • Poursuivre l'enseignement des notions prioritaires de l'AdS en cours
<p>Années de scolarité (AdS) concernées : 9^e-10^e-11^e</p>	<p>Modèle par phase : rotation des élèves sur la quinzaine</p>

Gestion des cours

Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • 2 groupes d'élèves par classe <ul style="list-style-type: none"> · lu, ma, je, ve matins · lu, ma, je, ve après-midi et mercredi matin • 16 périodes d'enseignement par semaine pour chacun des groupes d'élèves
Modalités	Désignation des demi-groupes selon organisation interne de l'établissement (Mise en place potentielle de groupes de soutien (passerelles) selon modalité interne de l'établissement)

Gestion pédagogique

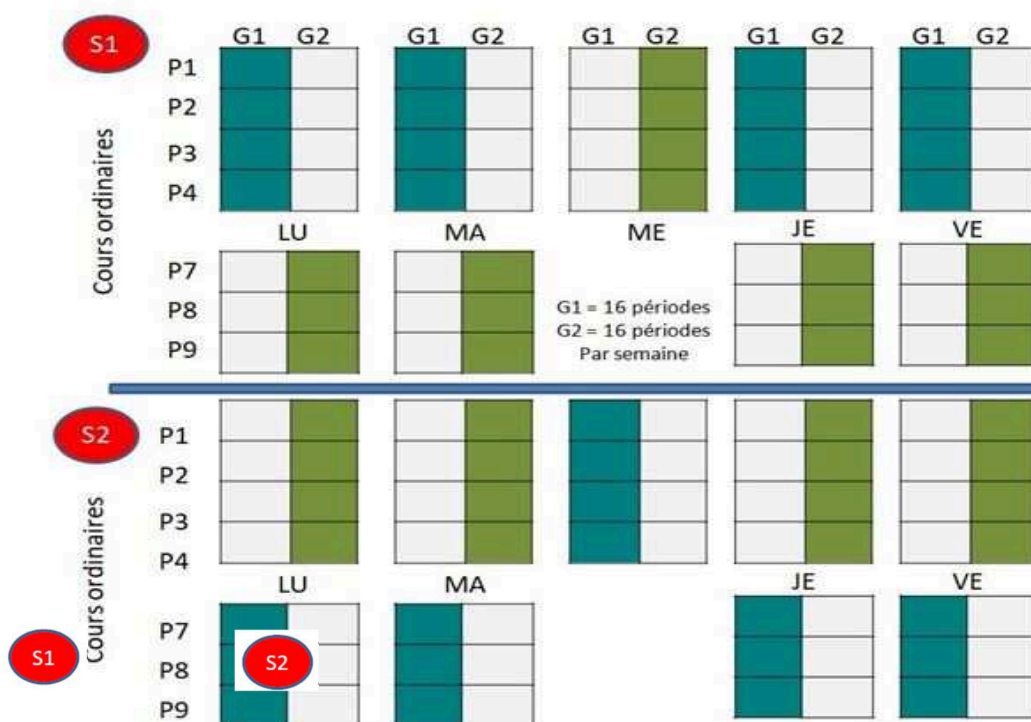
Pédagogie privilégiée	Enseignement des objectifs prioritaires de l'AdS en cours
Évaluation	Évaluation formative avec information aux parents
Travaux à domicile	Devoirs possibles
Récréations	Pas de récréation simultanée pour l'ensemble des classes Pause à faire en classe ou à l'extérieur (tournus à prévoir) A discuter selon les réalités locales et les mesures sanitaires préconisées
Éducation physique, musique, AV, ACM, EO	Les cours peuvent avoir lieu avec adaptation du programme (activités individuelles) en évitant l'utilisation de matériel en commun

Gestion des ressources humaines

Équipes pédagogiques	Pas de modification des horaires de travail
PAT	In situ, avec mesures de distanciation sociale (à établir selon les établissements)

Équipe MPS	In situ, rendez-vous aux élèves sur la demi-journée hors classe
Psycosp / Go	In situ, rendez-vous aux élèves sur la demi-journée hors classe
Enseignant-e-s vulnérables	Remplacé-e-s (service de remplacement de l'établissement)
PAT vulnérable	Travail à distance

Représentation visuelle du scénario



S1 : semaine une
 G1 : demi-classe 1
 En vert : en classe

S2 : semaine deux
 G2 : demi-classe 2

En gris : groupe à domicile / en entretien avec l'équipe MPS

► Les cours donnés en P5 font partie de la matinée, ceux en P6 ou P10 de l'après-midi

Répartition des élèves au CO - au 27.04.2020 (source : N0110)
 Les classes d'accueil sont comptées en 10ème et 11ème

Volumétrie d'élèves par demi-journée et par CO

CO	nb élèves 9CO	nb élèves 10CO	nb élèves 11CO	total élèves	nb classes 9CO	nb classes 10CO	nb classes 11CO	total classes	Total d'élèves par demi- journée
Aubépine	198	213	229	640	10	12	14	36	320
Bois-Caran	236	234	226	696	11	12	13	36	348
Budé	222	209	221	652	11	11	13	35	326
Cayla	218	226	284	728	12	13	17	42	364
Colombières	195	203	195	593	10	11	11	32	297
Coudriers	229	241	282	752	12	13	16	41	376
Drize	247	278	237	762	13	15	12	40	381
Florence	224	235	267	726	11	12	14	37	363
Foron	206	226	215	647	10	12	13	35	324
Gdes-Communes	194	256	267	717	10	14	16	40	359
Golette	219	271	231	721	11	15	13	39	361
Gradelle	210	263	248	721	11	14	14	39	361
Marais	237	198	246	681	12	10	14	36	341
Montbrillant	221	245	263	729	11	14	14	39	365
Pinchat	185	249	206	640	10	13	11	34	320
Renard	200	211	268	679	11	13	15	39	340
Sécheron	190	222	239	651	10	12	15	37	326
Voirets	204	222	269	695	11	11	15	37	348
Vuillonex	257	252	274	783	13	12	14	39	392
				13213				713	6607

Volumétrie d'enseignant-e-s par demi-journée et par CO

Cette volumétrie du nombre d'enseignant-e-s est une moyenne établie sur une matinée. Il est difficile d'obtenir un chiffre précis car il faudrait faire l'étude de l'ensemble des horaires en prenant en compte la présence des enseignant-e-s heure par heure.

CO	Moyenne du nombre d'enseignant-e-s par demi-journée
Aubépine	45
Bois-Caran	42
Budé	49
Cayla	54
Colombières	43
Coudriers	48
Drize	60
Florence	39
Foron	50
Gdes-Communes	53
Golette	44
Gradelle	54
Marais	48
Montbrillant	71
Pinchat	44
Renard	62
Sécheron	46
Voirets	48
Vuillonex	61
	961

Étapes de mise en œuvre

Semaine du 4 au 8 mai 2020	Organisation interne dans les établissements et informations parents <ul style="list-style-type: none"> · Signalétique · Installation des salles de classe · Mise à disposition du matériel · Organisation du PAT · Précision de l'horaire des enseignants et des élèves
Dès le 11 mai 2020	Rentrée 9 ^e 10 ^e 11 ^e
Semaine du 11 mai 2020	Horaires semaine A 9 ^e 10 ^e 11 ^e

Semaine du 18 mai 2020	Horaires semaine B 9 ^e 10 ^e 11 ^e
Dans la première quinzaine	Bilan intermédiaire pour ajuster et valider les étapes suivantes
A la suite et jusqu'à la fin de l'année scolaire	Reprise complète possible sous réserve de la situation sanitaire et de l'organisation scolaire.

4.6. Analyse du scénario

Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de changement dans les horaires connus (pour les élèves et enseignant-e-s) • Pas de gestion des repas de midi à organiser • Distanciation sociale possible en classe • Bonnes conditions de travail pour les élèves • Régularité quotidienne de présence en classe à mi-temps pour tous les élèves jusqu'à la fin de l'année • Paraît efficient à mettre en œuvre et à communiquer • Moins de risques de grands rassemblements d'élèves sur site. • Locaux suffisants
Désavantages	<ul style="list-style-type: none"> • 380 élèves en dehors des salles • Pas d'offre de local d'accueil ou de repas de midi pour les élèves (à modéliser selon les établissements) • Effectif relativement élevé d'enseignant-e-s et d'élèves présent-e-s dans l'école (par rapport au modèle B)
Risques	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des flux d'arrivées • Gestion sanitaire des cours d'EP, musique, ACM et arts visuels • Gestion de l'accès aux toilettes • Passage du flux dans les couloirs • Absence et motivation des élèves
Suites à donner	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer le nombre d'enseignant-e-s et d'élèves vulnérables • Evaluer la faisabilité de la modalité • Prendre contact avec les TPG • Préparer un horaire pour chaque classe